

La Gazette d'Écurie



L'information de votre village

Septembre 2018

Mot d'humour : « l'instituteur : dis-moi, tes parents t'ont aidé pour ton devoir ? »

« l'élève : non, ils l'ont fait tout seuls ! »

Edito



Ça y est !

Les nuages et les averses semblent avoir chassé le beau ciel bleu dont nous avons bénéficié au cours de cet été caniculaire !

C'est la rentrée et le retour des résolutions que chacun se donne.

Dans cette gazette, vous trouverez un zoom sur les activités et faits marquants de cet été dans notre commune et ses alentours ainsi que les sujets et les rendez-vous qui vont jalonner les prochaines semaines.

Nous espérons avoir le plaisir de vous y rencontrer.

D'ici la, bonne rentrée et bonne lecture !

Elisabeth PIGNON, Adjointe aux écoles et aux liens sociaux

La vie du village



Philippe Rapeneau, Président de la Communauté Urbaine d'Arras, est décédé brutalement mardi 31 juillet sur son lieu de vacances.

Ce calaisien fut instituteur dans les années 80. Il devient chargé de mission pour une chambre de commerce, puis conseiller du ministre de l'agriculture Philippe Vasseur. Il rejoint Jean-Marie Vanlerenberghe sur la liste des municipales d'Arras en 1995 pour devenir adjoint au Maire. D'abord conseiller communautaire à la CUA, il prend en charge de nombreux dossiers clés puis succède à Jean-Marie Vanlerenberghe à la présidence de la CUA en octobre 2011.

Il fut conseiller régional du Nord-Pas-de-Calais en 1998 puis Vice-Président de la Région Haut-de-France en 2015 chargé du développement durable, de la troisième révolution industrielle et de la transition énergétique.

Egalement Président du Syndicat mixte Artois Valorisation (SMAV) qu'il a créé, Président de l'Office de tourisme du Grand Arras, à la tête du SCOTA (Schéma de Cohérence Territoriale de l'Arrageois).

Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille et à tous ses proches.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



Lors de la rencontre communale le 6 juin dernier, le service urbanisme de la Communauté Urbaine d'Arras est venu présenter ce qui va changer en matière d'urbanisme dans notre commune. Les habitants qui se sont déplacés ont eu des éléments de réponses aux questions posées. Là ce fut du concret et cela a suscité beaucoup d'intérêt de la part des propriétaires.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal prescrit par la CUA, n'est pas encore figé. Il va se substituer aux documents d'urbanisme existant sur notre commune et

a pour objectif de limiter l'étalement urbain. Il est conçu à l'échelle des 39 communes de la CUA et tout le territoire est concerné. L'époque où la réflexion sur l'urbanisme était cantonnée à l'échelle de la commune est désormais terminée !

A l'issue des rencontres dans chaque commune, un bilan sera tiré avec une première version du PLUI attendue pour la fin d'année. Il s'en suivra les enquêtes publiques avant approbation du grand projet en 2020.

Les actuels plans sont consultables sur le site de Communauté Urbaine d'Arras à l'adresse suivante :

<http://www.cu-arras.fr/grands-projets/grand-arras-2030/plans-locaux-durbanisme-intercommunaux/plui-39-communes/>

Ou sur le site internet de la commune : www.mairiecurie.fr

Quoi de neuf ?

Les travaux

La salle des fêtes

Avant le démarrage des travaux liés à la mise aux normes « accessibilité aux personnes à mobilité réduite », le plafond de la salle des fêtes qui s'affaissait, a été entièrement refait offrant un meilleur isolement et un aspect visuel optimum. Les travaux ont été réalisés par la société M2R.



Des nouveaux bancs

Les bancs installés dans le chemin piétonnier ont fait le bonheur des promeneurs, c'est pourquoi la municipalité a décidé d'en ajouter des nouveaux. Vous pouvez dorénavant vous détendre autour de l'église et du monument aux morts et à l'entrée du village, devant la société de transports Godefroy.



Le virage devant l'école

La mise en place de ralentisseurs et passages piétons pris en charge par la Communauté Urbaine, rue de Roclincourt, est achevée engendrant une zone de limitation de vitesse à 30km/h. Attention !



La vie du village

Les travaux

Restauration de l'école du Regroupement Pédagogique Intercommunale

Voici un état d'avancement des travaux de l'école de Roclincourt qui suivent leur train.

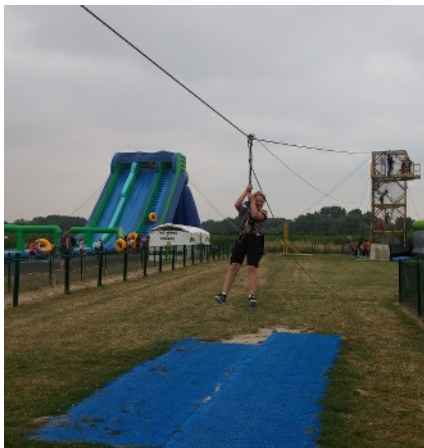


Retour en images

Centre de loisirs

Les communes de Roclincourt, Thélus et Ecurie ont organisé un centre aéré du 9 juillet au 3 août proposant aux enfants de 3 à 14 ans un accueil et des activités « à travers le temps » : retour vers le futur, cows boys et indiens, semaine médiévale, semaine préhistoire. Sacré programme !

En moyenne, 48 enfants participaient au centre de loisirs chaque semaine dont 4 jeunes d'Ecurie.



La vie du village

Retour en images



Fête des écoles

Le 8 juin dernier, ce fut la fête des écoles qui a réuni parents et amis autour des enfants scolarisés dans le RPI. Les enseignantes ont entraîné leurs élèves « autour du monde » à travers danses, chants et scènes de théâtre. Nous avons voyagé en Amérique, en Océanie, avons fait escale sur la banquise ... beau spectacle !

9 enfants ont quitté le RPI pour rejoindre le collège dès septembre 2018. Ils se sont vus remettre par les municipalités de Roclincourt et d'Ecurie un bon d'achat à dépenser dans une librairie arrageoise. Bonne augure pour leur rentrée !

Ces mêmes CM2 n'ont pas eu la chance durant l'année scolaire 2017/2018 de se rendre, comme les années précédentes depuis 2013, à l'Aquaréna pour s'initier à l'apprentissage de la nage, du fait des travaux entrepris dans le centre aquatique. La CUA, en compensation, a offert 10 billets par élève de CM2 du territoire (soit un total de 1 800 places et 30 000€ pour le territoire de la CUA). Belle compensation !

Pour information : l'Aquaréna a ouvert à nouveau ses portes le 27 août dernier.

La ducasse

Les 30 juin et 1^{er} juillet ce fut la Ducasse ! chaudes, très chaudes les journées !!!!



La vie du village

Retour en images

Le 14 juillet



Repas bio à la cantine

Pour la 4ème année déjà, le RPI Roclincourt-Ecurie propose un plat « bio » à chaque repas pour les enfants fréquentant la cantine : cela peut être l'entrée (carottes râpées ...) la viande ou les légumes du plat principal ou le dessert (fruit ou yaourt ...). Rien ne peut être trop bon pour nos chères petites têtes blondes !



La rentrée des classes

Ce sont 83 enfants qui ont pris le chemin des écoliers ce lundi 3 septembre.

Cette année, ils se répartissent de la façon suivante :

Ecurie

Classe maternelle : 32 élèves

GS/CP : 18 élèves

Roclincourt

CE1/CE2 : 21 élèves

CM1/CM2 : 12 élèves



La vie du village

La rentrée de la bibliothèque

Afin de vous apporter toujours autant de choix de lecture à la bibliothèque municipale qui se situe à l'étage de la salle des fêtes, la convention avec le Conseil départemental a été renouvelée. Cela nous permet d'emprunter régulièrement des ouvrages auprès de la médiathèque départementale de Dainville et ainsi répondre rapidement à vos souhaits de lecture.

N'hésitez à venir emprunter des livres, bandes dessinées ou magazines. L'inscription et la location sont gratuites !

La bibliothèque est ouverte le lundi de 16h30 à 17h30, le mercredi de 14h00 à 15h00 et le samedi de 11h00 à 12h00 .

Nous vous rappelons également que les membres du Conseil municipal des jeunes proposent des temps de lecture pour les petits le mercredi et le samedi aux horaires d'ouverture.



Nos joies, nos peines depuis avril 2018

Nous présentons toutes nos condoléances à
la famille de
Monsieur Guy POULAIN,
décédé le 19 juillet 2018.



Bienvenue à
Margaux LE BIHAN,
née le 06 juillet 2018
toutes nos félicitations aux parents

Toutes nos félicitations
à
Martine
COMORETTO
Et
Tony
DUFOUR
mariés le 18 août 2018



À retenir

Agenda

Nettoyons la Nature

Samedi 29 septembre 2018 à 9h30 à la mairie. Accueil avec petit déjeuner avant un moment convivial tout en préservant notre village.



Soirée dansante

Samedi 27 octobre 2018 à 19h00, soirée dansante sur le thème spécialités du nord, organisée par le comité des fêtes.

Inauguration d'une croix celtique

Samedi 22 septembre, à 18h30, rendez à la mairie pour l'inauguration d'une croix celtique dédiée au 15eme Bataillon de l'infanterie Canadienne.



Bon à savoir



Courant janvier dernier vous avez participé au recensement de la commune et nous vous remercions tous pour votre collaboration et l'accueil réservé à l'agent recenseur.

Voici les résultats envoyés par l'INSEE :

Nombre de logement d'habitations : 178

Nombre de logements occasionnels, résidences secondaires, logements vacants : 25

Nombre d'habitants : 369



Jardins, respect du voisinage et civisme

Eviter tonte, élagage et utilisation d'engins bruyants les samedi soir et dimanche pour préserver la qualité du voisinage. Merci à tous !

Il est rappelé que chacun doit veiller à ce que ses plantations n'empiètent pas sur le domaine public ou chez les voisins !

De même, nous remercions les propriétaires d'animaux de veiller à ramasser les déjections de leurs amis à 4 pattes !

Site internet de la commune

Votre commune vous informe sur son site internet www.mairiecurie.fr.

Sur le site, retrouvez les dernières informations comme par exemple :

- l'agenda des disponibilités de la salle des fêtes,
- le menu de la cantine,
- les photos des manifestations,
- les horaires des bus,
- les comptes rendus des Conseils municipaux

Vie pratique

La mairie

Horaires d'ouverture au public :

Le mercredi de 9h00 à 12h00

Le jeudi de 17h00 à 19h00

Le samedi de 10h00 à 12h00 **semaines paires**

03.21.55.38.77

Mairie.ecurie62@wanadoo.fr

www.mairieecurie.fr

Permanence des adjoints

Le maire et les adjoints sont à votre écoute. N'hésitez pas à prendre rendez-vous ou venir pendant les permanences de la mairie le samedi de 11h00 à 12h00.

Bibliothèque municipale

Horaires :

Ouverte à tous gratuitement, petits et grands :

Le lundi de 16h30 à 17h30

Le mercredi de 14h00 à 15h00

Le samedi de 11h00 à 12h00

Vous avez la parole

Petits et grands, vous pouvez proposer un article, un jeu, une recette, une astuce !

Transmettez vos sujets dans la boîte aux lettres de la mairie ou par voie électronique.

Salle des fêtes

Rappel des tarifs :

Pour les habitants d'Écurie exclusivement

Salle : 130 €

Sono : 30 €

Cuisine : 30 €

Couverts : 0.75 €/ personne

Pour les extérieurs

Salle : 450 €

Sono : 30 €

Cuisine : 50 €

Couverts : 0.75 €/ personne

Location pour 4h : 120 €

A la réservation, il sera demandé le versement d'une somme égale à la moitié du prix de la location.

Lors de la remise des clés, une attestation d'assurance responsabilité civile est exigée ainsi qu'une caution de 800 €.